



NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016

Le conseil communautaire a voté les budgets de la Communauté de communes.

Chacun connaît le contexte budgétaire tendu que rencontrent les collectivités territoriales depuis 2014. La loi de finances pour 2016 a confirmé les efforts demandés, notamment aux intercommunalités, pour qu'elles participent à l'effort national de réduction de la dette publique. Cela se traduit en particulier par une baisse très sensible des dotations de l'Etat.

Parallèlement les charges supportées par la Communauté de communes pour exercer au mieux ses nombreuses compétences ont augmenté en 2015 et continueront en 2016.

Si de nombreuses autres intercommunalités ont augmenté les impôts locaux pour faire face à cette situation, les élus de la CCPAL n'ont pas souhaité agir cette année sur la pression fiscale. C'est donc un budget de rigueur qui a été voté en gardant les principes qui nous animent depuis deux ans maintenant, *c'est-à-dire dépenser mieux, et poursuivre les investissements nécessaires pour répondre du mieux possible aux attentes de tous les citoyens.*

Dans le prolongement du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2016, les budgets primitifs (BP) 2016 ont été votés le 14 avril 2016.

Hormis la mise en œuvre d'une taxe sur les propriétés bâties, proposée entre 0,8% et 1,2% lors du DOB, les BP votés s'appuient sur la stratégie proposée à l'occasion du DOB.

Les grands principes en sont ici rappelés :

- **Fiscalité**
 - Maintien des taux de fiscalité au niveau de ceux de 2015.
 - Maintien de la période d'harmonisation des taux suite à la fusion, fixée à 5 ans à compter de 2014.
- **Péréquation nationale**
 - Contribution de la CCPAL au titre du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) à hauteur de la répartition de droit commun sans la dépasser (estimation d'une hausse entre 45 000 € et 52 000 € entre 2015 et 2016 (de droit commun à droit commun).
- **Solidarité de la CCPAL envers les communes membres**
 - Montant de Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) pour 2016 de 605 300 €.

- **Tarification**
 - Poursuite de l'évolution des tarifs de l'eau et de l'assainissement afin de permettre la réalisation des programmes d'investissement.
 - Convergence des tarifs de l'eau sur les 13 communes gérées en régie.
 - Convergence des tarifs de l'assainissement sur les 20 communes gérées en régie.
- **Dette**
 - Privilégier les emprunts à taux fixe sur une durée de 15 ans avec un plafond à 10 M€. tout en ouvrant la possibilité à des emprunts à taux variable dont la quotité est à plafonner à 20 % de l'encours de la dette de la CCPAL.
- **Provisions**
 - Poursuite de l'inscription des dotations pour provisions pour une meilleure anticipation des risques, notamment d'impayés.

Avertissement :

- *les évolutions sont constatées entre le BP 2015 et les décisions modificatives intervenues en cours d'année et le BP 2016*
- *les délibérations relatives aux votes des BP 2016 sont disponibles sur le site Internet de la CCPAL*

I BUDGET « PRINCIPAL »

▪ **Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement augmente de 1,57 %. Elle passe de 18 554 366,85 € à 18 845 726,00 €.

○ **Recettes de fonctionnement**

- Baisse de 13,17% des dotations et participations, de 3 424 943,00 € à 2 974 342,00 €.
- Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de la CCPAL de 12,44%, de 2 621 043,00 € à 2 294 942,00 €.
- Hausse des produits des charges courantes de 55,94% (due à la refacturation aux communes de la quasi-totalité du coût de l'instruction des autorisations d'urbanisme, soit un peu plus de 80 000 €), de 236 600,00 € à 368 950,00 €.
- Hausse du produit de fiscalité de 3,76%, de 9 578 283,00 € à 10 002 000,00 €, liée à la revalorisation forfaitaire des bases et à l'augmentation de celles-ci.
- Hausse de 11,20% de la reprise de l'excédent antérieur, de 1 218 291,85 € à 1 354 708,00 €.

○ **Dépenses de fonctionnement**

- Baisse de 10,91% des charges générales, de 1 183 643,00 € à 1 054 555,00 €.
- Baisse de 2,90% des atténuations de produits (baisse de la DSC de 779 000 € à 605 300 € mais hausse du FPIC de 150 000 € à 180 000€).
- Baisse de la charge financière de 4 540,00 € à 3 406,00 €.
- Baisse des charges exceptionnelles suite à l'intégration en 2016 au chapitre « autres charges » de la prise en charge des déficits des budgets Office de Tourisme et Petite Enfance.
- Baisse du virement à la section d'investissement de 280 877,45 € à 259 992,50 €.

- Hausse de 4,29% des dépenses de personnels, de 2 422 711,40 € à 2 526 614,00 €.
- Hausse du chapitre « autres charges » de 44,07% (de 5 091 005,00 € à 7 334 364,50 €) due à l'intégration en 2016 à ce chapitre de la prise en charge des déficits des budgets Office de Tourisme et Petite Enfance (2 058 054,50 € en 2016 contre 1 535 981,00 € en 2015). Par ailleurs, augmentation des subventions aux associations de 573 325,00 € à 587 910,00 €.

▪ Section d'investissement

La section d'investissement diminue de 19,66%. Elle passe de 6 201 905,81 € à 4 982 713,00 €.

○ Recettes d'investissement

- Baisse de 87,29% des subventions, de 1 208 522,86 € à 153 625,00 €.
- Augmentation de l'excédent d'investissement reporté de 54,75%, de 1 950 501,50 € à 3 018 389,51 €.
- Pas d'excédent de fonctionnement capitalisé en investissement pour 2016 (contre 1 000 000 € en 2015).
- Prévission d'emprunt identique à 2015 : 0 €.

○ Dépenses d'investissement

- Baisse de 18,50% des dépenses liées à des opérations d'investissement identifiées, de 5 311 925,44 € à 4 329 124,20 €.
- Stabilisation du remboursement du capital de la dette à 24 500 €.
- Hausse des dépenses liées à des opérations non individualisées de 23,93%, de 388 843,37 € à 481 903,80 €.

II BUDGET « PETITE ENFANCE »

▪ Section de fonctionnement

La section de fonctionnement augmente de 6,32%. Elle passe de 3 312 188,00 € à 3 521 675,00 €.

○ Recettes de fonctionnement

- Légère baisse de 1,07% des participations des familles, de 325 900,00 € à 317 400,00 €.
- Baisse de la participation de la Caisse d'Allocations Familiales/Mutualité Sociale Agricole de 4,20%, de 1 188 050,00 € à 1 138 200,00 €
- Baisse de 89,67% de la reprise de l'excédent antérieur, de 249 509,52 € à 25 763,00 €
- Hausse de la contribution du budget principal de la CCPAL de 34,01%, de 1 408 156 ,00 € à 1 887 011,50 €
- Recette de 5 000,00 € liée à la location de la toiture pour l'implantation de panneaux photovoltaïques

○ **Dépenses de fonctionnement**

- Hausse de 1,49% des charges générales, de 439 703,00 € à 446 271,46 €
- Hausse de 5,50% des dépenses de personnels, de 2 646 616,00 € à 2 792 085,00 €
- Légère hausse de la charge financière de 60 019,00 € à 61 489,00 €
- Hausse de la dotation aux amortissements de 165 850,00 € à 221 829,54 €

▪ **Section d'investissement**

La section d'investissement diminue de 8,23%. Elle passe de 3 021 774,00 € à 2 772 980,00€.

○ **Recettes d'investissement**

- Hausse des subventions de 707 470,23 € à 765 191,55 €
- Augmentation de l'excédent d'investissement reporté de 680 088,00 € à 1 481 447,00 €
- Pas d'excédent de fonctionnement capitalisé en investissement pour 2016 (contre 450 000,00 € en 2015)
- Prévission d'emprunt de 208 791,91 € dont 40 000,00 € d'emprunt à taux 0% de la CAF de Vaucluse
- Hausse de la dotation aux amortissements de 165 850,00 € à 221 829,54 €

○ **Dépenses d'investissement**

- Baisse des dépenses liées à des opérations d'investissement identifiées de 2 725 560,60 € à 2 363 207,43 €
- Hausse du remboursement du capital de la dette de 108 282,00 € à 161 999,00 €
- Hausse des dépenses liées à des opérations non individualisées de 129 351,40 € à 172 781,03 €

III BUDGET « OFFICE DE TOURISME »

▪ **Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement augmente de 5,53%. Elle passe de 808 000,00 € à 852 693,00€.

○ **Recettes de fonctionnement**

- Baisse de 612 000,00 € à 600 000,00 € de la recette liée à la Taxe de Séjour
- Hausse de la contribution du budget principal de la CCPAL de 127 825,00 € à 171 043,00 €

○ **Dépenses de fonctionnement**

- Stabilisation des dépenses à caractère général (179 205,00 € en 2015 contre 179 030,00 € en 2016)
- Hausse de 1,73% des dépenses de personnels, de 503 485 € à 512 210,00 €
- Baisse de la charge financière de 24 600,00 € à 22 468,00 €
- Hausse de la dotation aux provisions de 6 500 € à 15 000 €

▪ **Section d'investissement**

La section d'investissement augmente de 22,71%. Elle passe de 620 767,00 € à 761 738,00€.

○ **Recettes d'investissement**

- Baisse de 53 000,00 € des subventions, de 554 500,00 € à 501 500,00 €. Intégration de recettes liées au Programme Opérationnel Interrégional des Alpes (POIA) pour l'aménagement de l'Office de Tourisme et pour le schéma des mobilités touristiques. En conséquence, baisse de 474 000 € à 145 000 € de la subvention d'investissement du budget principal pour l'aménagement de l'Office de Tourisme
- Excédent de fonctionnement capitalisé en investissement de 61 365,00 €, soit la totalité de l'excédent cumulé de fonctionnement dégagé en 2015, ceci pour couvrir le déficit d'investissement 2015
- Prévission d'emprunt de 152 088,00 €

○ **Dépenses d'investissement**

- Hausse de 25,85% des dépenses liées à des opérations d'investissement identifiées, de 485 914,38 € à 611 535,00 €
- Hausse du remboursement du capital de la dette de 26 081,11 € à 27 300,00 €

IV BUDGET « LOCATIONS D'INTERET ECONOMIQUE »

▪ **Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement est en baisse de 17,63%. Elle passe de 202 500,00 € à 166 600,00 €. A noter que le budget primitif a été voté en février 2016 avant le vote du compte administratif et la reprise des résultats de 2015.

○ **Recettes de fonctionnement**

- Baisse de 107 503,00 € à 97 500,00 € des recettes liées aux loyers
- Absence de reprise des résultats antérieurs au moment du vote du BP 2016

○ **Dépenses de fonctionnement**

- Augmentation des dépenses à caractère général de 40 354,00 € à 64 700,00 €
- Baisse du virement à la section d'investissement de 74 996,00 € à 8 850,00 €

▪ **Section d'investissement**

La section d'investissement augmente de 4,09%. Elle passe de 1 767 302,00 € à 1 839 500,00 €.

- **Recettes d'investissement**
 - Prévission d'emprunt de 1 195 050,00 €
- **Dépenses d'investissement**
 - Hausse de 3,45% des dépenses liées à des opérations d'investissement identifiées (Pépinière / Hôtel d'Entreprises, Bâtiment ERDF), de 1 565 500,00 € à 1 619 500,00 €

V BUDGET « REDEVANCE ORDURES MENAGERES »

▪ Section de fonctionnement

La section de fonctionnement est en baisse de 0,42%. Elle passe de 1 201 775,00 € à 1 196 721,00 €.

- **Recettes de fonctionnement**
 - Hausse de 1 060 000,00 € à 1 070 000,00 € des recettes liées à la Redevance Ordures Ménagères
 - Baisse de 14 854,00 € de la reprise de l'excédent antérieur, de 137 675,00 € à 122 821,00 €
- **Dépenses de fonctionnement**
 - Stabilisation des dépenses à caractère général (1 117 420,00 € en 2015 contre 1 118 500 € en 2016)
 - Hausse de la dotation aux provisions pour risque d'impayés de 3 500,00 € à 7 000,00 €
 - Baisse du virement à la section d'investissement de 18 652,00 € à 6 326,00 €

▪ Section d'investissement

La section d'investissement diminue de 1,93%. Elle passe de 55 762,00 € à 54 688,00 €.

- **Recettes d'investissement**
 - Hausse du Fonds de Compensation de la TVA de 2 230,00 € à 4 000,00 € car les dépenses réalisées en 2014 et 2015 sont intégrées
 - Pas de prévission d'emprunt
 - Pas d'excédent de fonctionnement capitalisé
- **Dépenses d'investissement**
 - Hausse de 34 762,00 à 52 688,00 € des dépenses liées à des opérations d'investissement non individualisées suite à la diminution des prévisions concernant le chapitre 23 de 21 000,00 € à 2 000,00 €

VI BUDGET « PHOTOVOLTAIQUE »

▪ Section de fonctionnement

La section de fonctionnement est en augmentation et passe de 20 212,00 € à 38 708,00 €.

○ Recettes de fonctionnement

- Hausse de 16 000,00 € à 20 000,00 € des recettes liées à la vente d'électricité
- Hausse de 14 462,00 € de la reprise de l'excédent antérieur, de 3 545,00 € à 18 008,00 €

○ Dépenses de fonctionnement

- Hausse des dépenses à caractère général de 3 350,00 € en 2015 à 10 298,00 € en 2016
- Paiement d'un loyer de 5 000,00 € au budget Petite Enfance au titre de la location de la toiture pour l'implantation des panneaux photovoltaïques
- Hausse du virement à la section d'investissement de 7 335,00 € à 19 339,00 €

▪ Section d'investissement

La section d'investissement passe de 39 658,00 € à 44 752,00 €.

○ Recettes d'investissement

- Hausse de l'excédent antérieur reporté de 10 149,00 € à 18 213,00 €
- Pas de prévision d'emprunt
- Pas d'excédent de fonctionnement capitalisé (contre 15 000,00 € en 2015)

○ Dépenses d'investissement

- Hausse de 13 450,00 € à 13 880,00 € des dépenses liées au remboursement du capital de la dette

VII BUDGET « ZONES D'ACTIVITES »

Il est rappelé la gestion sous forme de stock de ce budget.

▪ Section de fonctionnement

La section de fonctionnement est en baisse et passe de 4 648 570,00 € à 3 835 504,00 €.

○ Recettes de fonctionnement

- Les ventes de terrains sont estimées à 979 859,00 €
- L'estimation du stock de terrains aménagés passe de 2 675 608,00 € à 2 757 385,00 €

- **Dépenses de fonctionnement**

- Dépenses liées à la fin de l'aménagement du Parc d'Activités de Perréal à hauteur de 186 390,00 € contre 2 062 862,00 € en 2015
- Hausse de la charge financière de 0 € à 21 610,00 € en lien avec le prêt relais de 1 300 000 € contracté en 2015

- **Section d'investissement**

La section d'investissement passe de 3 898 105,00 à 3 644 499,00 €.

- **Recettes d'investissement**

Outre les écritures entre la section de fonctionnement et la section d'investissement liées à la gestion de stock :

- Hausse du virement de la section de fonctionnement de 34 162,00 € à 202 261,00 €
- Pas de prévision d'emprunt

- **Dépenses d'investissement**

Outre les écritures entre la section de fonctionnement et la section d'investissement liées à la gestion de stock :

- Baisse de 1 171 755,00 € à 788 854,00 € du déficit d'investissement reporté

VIII BUDGET « ZONE D'ACTIVITES DE GOULT »

Il est rappelé la gestion sous forme de stock de ce budget.

- **Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement est en baisse et passe de 102 003,00 € à 155 453,00 €.

- **Recettes de fonctionnement**

- L'estimation du stock de terrains aménagés passe de 102 003,00 € à 155 453,00 €

- **Dépenses de fonctionnement**

- Dépenses liées à l'aménagement de la zone à hauteur de 60 000,00 € contre 17 500,00 € en 2015

▪ **Section d'investissement**

La section d'investissement passe de 102 003,00 € à 236 906,00 €.

○ **Recettes d'investissement**

Outre les écritures entre la section de fonctionnement et la section d'investissement liées à la gestion de stock :

- Hausse de la dette envers le budget principal de 88 003,00 € à 141 453,00 €
- Pas de prévision d'emprunt

○ **Dépenses d'investissement**

Outre les écritures entre la section de fonctionnement et la section d'investissement liées à la gestion de stock :

- Hausse de 0 € à 81 453,00 € du déficit d'investissement reporté

IX BUDGET « EAU POTABLE »

▪ **Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement est en hausse et passe de 3 013 131,00 € à 3 451 463,00 €.

○ **Recettes de fonctionnement**

- Hausse de 2 656 320,00 € à 2 825 621,00 € des recettes liées à la vente de produits et services, dont la vente d'eau de 2 159 320,00 € à 2 335 921,00 €
- Hausse des subventions liées aux emplois financés par l'Agence de l'Eau de 15 930,00 € à 52 000,00 €
- Hausse de 70 686,00 € à 346 507,00 € de la reprise de l'excédent antérieur

○ **Dépenses de fonctionnement**

- Hausse des reversements à l'Agence de l'Eau, de 360 000,00 € à 512 800,00 €, liée à l'absence de rattachement d'une partie de ces dépenses à l'exercice 2015, ce qui explique également la hausse de la reprise de l'excédent antérieur (cf. recettes de fonctionnement)
- Hausse des dépenses à caractère général de 984 210,00 € en 2015 à 4 054 850,00 € en 2016
- Hausse des dépenses de personnels de 796 000,00 € en 2015 à 888 754,00 € en 2016
- Hausse des dépenses liées aux remboursements suite dégrèvement de 58 553,00 à 200 000,00 €
- Légère baisse de la dotation aux amortissements de 753 478,00 € à 736 865,00 €

▪ **Section d'investissement**

La section d'investissement est en baisse et passe de 2 651 236,00 € à 2 181 245,28 €.

○ **Recettes d'investissement**

- Hausse de 950 143,00 € à 1 132 682,28 € des subventions liées à des opérations identifiées
- Baisse de l'excédent antérieur reporté de 940 715,00 € à 259 698,00 €
- Pas de prévision d'emprunt
- Pas d'excédent de fonctionnement capitalisé

○ **Dépenses d'investissement**

- Baisse de 1 904 170,20 € à 1 549 781,20 € des dépenses liées à des opérations identifiées
- Baisse des dépenses liées à des opérations non individualisées de 411 130,80 € à 374 529,08 €

X BUDGET « ASSAINISSEMENT COLLECTIF REGIE »

▪ **Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement est en baisse et passe de 4 048 941,00 € à 3 616 555,00 €.

○ **Recettes de fonctionnement**

- Hausse de 130 500,00 € à 173 400,00 € des atténuations de charges (cf. remboursement par les budgets SPANC et Assainissement Collectif ainsi qu'un rabais sur le contrat de prestation de services de la SDEI)
- Hausse des ventes de produits et services de 2 893 000,00 € à 2 923 500,00 €
- Baisse de 725 941,00 € à 2 000,00 € des produits exceptionnels suite au transfert des excédents du budget Assainissement Collectif DSP lié à l'arrêt de la DSP de SOGEDO au 31 décembre 2014, transfert effectué en 2015

○ **Dépenses de fonctionnement**

- Baisse des versements à l'Agence de l'Eau de 233 000,00 € à 150 000,00 €
- Baisse de la charge financière de 41 600,00 € en 2015 à 31 533,00 € en 2016
- Baisse de la dotation aux amortissements de 771 000,00 € à 719 649,00 €
- Baisse du virement à la section d'investissement de 933 990,00 € à 633 501,00 €
- Hausse des dépenses à caractère général de 1 160 201,00 € en 2015 à 1 231 220,00 € en 2016

▪ **Section d'investissement**

La section d'investissement est en baisse et passe de 6 007 283,00 € à 4 762 495,00 €.

○ **Recettes d'investissement**

- Baisse de 1 803 535,00 € à 1 650 845,00 € des subventions liées à des opérations identifiées
- Hausse de 29 979,00 € à 700 000,00 € de l'excédent de fonctionnement capitalisé
- Absence d'excédent transféré comme en 2015 (453 013,00 €)
- Prévion d'emprunt à hauteur de 1 000 000 €

○ **Dépenses d'investissement**

- Baisse de 5 081 558,12 € à 4 191 556,99 € des dépenses liées à des opérations identifiées.
- Baisse du déficit d'investissement reporté de 447 941,00 € à 70 120,00 €.
- Hausse des dépenses liées à des opérations non individualisées de 113 183,88 € à 167 680,01 €.
- Hausse du remboursement du capital de la dette de 66 080,00 € à 69 000,00 €.
- Mise en place d'une AP/CP pour le programme de travaux 2016-2018 :

Intitulé de l'Autorisation de Programme	Montant de l'Autorisation de Programme		Montant des Crédits de Paiement		
	Total Cumulé	Prévion 2016	2016	2017	2018
2016001 Programme de travaux 2016-2018	1 501 500,00 €	686 500,00 €	686 500,00 €	540 000,00 €	275 000,00 €

XI BUDGET « ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP »

▪ **Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement est en baisse et passe de 1 274 428,51 € à 398 494,00 €.

○ **Recettes de fonctionnement**

- Baisse des ventes de produits et services de 262 391,51 € à 167 000,00 €.
- Baisse des subventions d'exploitation de 63 204,00 € à 32 300,00 € (en 2015 ont été touchées les primes d'épuration de 2014 et 2015).
- Baisse de 779 860,00 à 100 000,00 € de l'excédent antérieur reporté (conséquence de l'arrêt de la DSP de SOGEDO au 31 décembre 2014).

○ **Dépenses de fonctionnement**

- Légère hausse des dépenses à caractère général de 101 855,00 € en 2015 à 106 380,00 € en 2016.
- Hausse des dépenses de personnels (par refacturation au profit du budget Assainissement Collectif Régie) de 49 900,00 € à 53 000,00 €.
- Baisse de la charge financière de 35 082,51 € en 2015 à 32 626,00 € en 2016.
- Baisse des charges exceptionnelles de 727 871,00 € à 5 300,00 € (conséquence de l'arrêt de la DSP de SOGEDO au 31 décembre 2014).
- Baisse du virement à la section d'investissement de 183 460,00 € à 45 483,00 €.

▪ **Section d'investissement**

La section d'investissement est en baisse et passe de 1 066 095,00 € à 509 293,00 €.

○ **Recettes d'investissement**

- Baisse de 86 250,00 € à 33 350,00 € des subventions liées à des opérations identifiées.
- Baisse de 439 863,00 € à 122 892,00 € de l'excédent d'investissement reporté.
- Pas de prévision d'emprunt.

○ **Dépenses d'investissement**

- Baisse de 403 234,00 € à 166 191,32 € des dépenses liées à des opérations identifiées.
- Absence en 2016 de transfert du déficit d'investissement transféré au budget Assainissement Collectif Régie (453 013,00 € en 2015).
- Hausse des dépenses liées à des opérations non individualisées de 113 183,88 € à 167 680,01 €.
- Hausse du remboursement du capital de la dette de 35 410,00 € à 36 971,00 €.
- Mise en place d'une AP/CP pour le programme de travaux 2016-2018 :

Intitulé de l'Autorisation de Programme	Montant de l'Autorisation de Programme		Montant des Crédits de Paiement		
	Total Cumulé	Prévision 2016	2016	2017	2018
2016001 Programme de travaux 2016-2018	909 550,00 €	42 550,00 €	42 550,00 €	351 000,00 €	516 000,00 €

XI BUDGET « SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »

▪ **Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement est en baisse et passe de 125 954,00 € à 102 614,00 €.

○ **Recettes de fonctionnement**

- Hausse des ventes de produits et services de 79 600 € à 87 000,00 €.
- Baisse des subventions d'exploitation de l'Agence de l'Eau de 18 600,00 € à 8 300,00 €.
- Baisse de 26 654,00 à 2 239,00 € de l'excédent antérieur reporté.

○ **Dépenses de fonctionnement**

- Baisse des dépenses à caractère général de 50 994,00 € en 2015 à 14 344,00 € en 2016.
- Hausse des dépenses de personnels (par refacturation au profit du budget Assainissement Collectif Régie) de 72 150,00 à 85 3600,00 €.

▪ **Section d'investissement**

La section d'investissement est en augmentation et passe de 6 926,00 € à 8 894,00 €.

○ **Recettes d'investissement**

- Hausse de 4 616,00 € à 6 924,00 € de l'excédent d'investissement reporté.
- Pas de prévision d'emprunt.

○ **Dépenses d'investissement**

- Hausse de 6 926,00 € à 8 894,00 € des dépenses liées à des opérations non individualisées.